



SEMEZ L'AVENIR !

CERTIFICATION





EUREPGAP®

audit **_01**réponses aux écarts **_02**passage en comité **_03**certification **_04**suivi et amélioration continue **_05**

LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES

LES CONDITIONS NÉCESSAIRES

La mise en place et le suivi d'un cahier de culture (sous forme de registre ou de logiciel) est le minimum requis pour prétendre à une certification sur l'une ou l'ensemble de ces démarches. Ce document assure la traçabilité de l'exploitation au niveau de la gestion du verger, de l'entretien du matériel, du traitement des déchets, de la formation des ouvriers, de l'hygiène, etc.

LES AVANTAGES

Ces certifications sont incontournables pour répondre aux attentes de vos clients. Elles vous permettent de pérenniser vos activités.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Nous réalisons aussi bien des audits d'évaluation que des audits couplés à d'autres démarches : Agri Confiance, Production Fruitière Intégrée, Filière Qualité Carrefour, ISO 9001 : 2000... Nous vous faisons bénéficier de notre présence dans 90 pays et de notre reconnaissance internationale.

10 RAISONS POUR FRANCHIR LE PAS

- 01_ amélioration de l'organisation de votre exploitation
- 02_ maîtrise de votre traçabilité
- 03_ préservation de l'environnement et de la biodiversité
- 04_ fidélisation des salariés par la mise en place de meilleures conditions de travail et de formations
- 05_ meilleure communication entre les chefs d'exploitation et les salariés
- 06_ anticipation et gestion des crises
- 07_ reconnaissance et valorisation de vos efforts
- 08_ fidélisation de vos clients
- 09_ pérennisation de votre activité
- 10_ conquête de nouveaux marchés

SI LES CONSOMMATEURS SONT ATTENTIFS À LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS, ILS SONT AUSSI SOUCIEUX DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL. AFIN DE DÉVELOPPER DURABLEMENT VOTRE ACTIVITÉ, VOS MÉTHODES DE PRODUCTION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX BONNES PRATIQUES AGRICOLES. NOUS VOUS AUDITONS SUR LA BASE DES CAHIERS DES CHARGES EXISTANTS.

EUREPGAP, AGRICULTURE RAISONNÉE, TESCO NATURE'S CHOICE...

LES ÉTAPES DE VOS PROCÉDURES DE CERTIFICATION / QUALIFICATION

01_ AUDIT

L'audit consiste à vérifier la conformité de vos pratiques au référentiel concerné. Il s'appuie sur des entretiens, des examens documentaires et des observations visuelles.

02_ RÉPONSES AUX ÉCARTS

Au cours de la réunion de clôture, le responsable d'audit vous remet une synthèse des écarts. Vous devez y répondre en apportant les preuves de l'efficacité des actions prévues.

03_ PASSAGE EN COMITÉ

L'organisme certificateur anglais délivrant les certificats attribue la certification Tesco Nature's Choice sur la base du compte-rendu d'audit et du bilan des non-conformités. Il transmet alors le certificat à SGS France.

Le comité de certification de SGS statue sur l'attribution des certificats EurepGap et Agriculture Raisonnée.

04_ CERTIFICATION / QUALIFICATION

Les certificats EurepGap et Tesco Nature's Choice sont délivrés pour une période de un an. Le certificat Agriculture Raisonnée est quant à lui valable cinq ans.

05_ SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Dans le cadre de l'Agriculture Raisonnée, une surveillance a lieu dans les cinq années suivant la qualification.